

**MALLERET (M. Alfred) (dit Général Joinville), Député du département de la Seine (4<sup>e</sup> circonscription).**

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).  
= Est nommé membre de la Commission de la défense nationale (A. de 1945, p. 138).

#### Dépôt :

Le 7 février 1946, une proposition de loi tendant à établir une procédure rapide d'acquisition de la nationalité française au profit des étrangers engagés volontaires et à la délivrance de plein droit de la carte de résidence privilégiée, n° 370.

#### Interventions :

Son rapport, au nom du 6<sup>e</sup> Bureau, sur les opérations électorales du département de l'Orne (A. de 1945, p. 28). — Prend part à la discussion : du projet de loi portant fixation du Budget général (Dépenses militaires) pour le premier trimestre de l'Exercice 1946 : *Discussion générale* (p. 703) ; — du projet de loi portant fixation des Dépenses militaires de l'Exercice 1946 : *Discussion générale* (p. 1401) ; Titre II, en qualité de *Rapporteur pour avis* de la Commission de la défense nationale : *Donne lecture de son rapport* (p. 1471) ; Art. 31 bis nouveau : *Son amendement* (p. 1475) ; *le retire* (ibid.).

**MALRAUX (M. André), Ministre de l'Information.**

Est nommé Ministre de l'Information (J. O. du 22 novembre 1945 ; p. 7750).

#### Interventions :

En qualité de *Ministre de l'Information* : Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : INFORMATION (A. de 1945, p. 521 et suiv.) ; *RADIODIFFUSION NATIONALE* (p. 662 et suiv.).

**MARIE (M. André), Député du département de la Seine-Inférieure (1<sup>re</sup> circonscription).**

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).  
= Est nommé membre de la Commission de la Constitution (A. de 1945, p. 138).

#### Dépôts :

Le 11 décembre 1945, une proposition de loi tendant à la modification de l'article 33 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale, n° 63. — Le 27 décembre 1945, une proposition de loi tendant à renforcer et à réviser certaines dispositions relatives à la législation des débits de boissons, n° 217. — Le 27 décembre 1945, une proposition de loi tendant à compléter les dispositions de l'ordonnance n° 45-1820 du 15 août 1945, instituant un impôt exceptionnel de solidarité nationale, en ce qui concerne le remploi des fonds dotaux, n° 218. — Le 27 décembre 1945, une proposition de loi tendant à compléter les dispositions de l'ordonnance du 29 novembre 1944, sur la réintégration des fonctionnaires frappés par l'acte de l'Etat français du 17 juillet 1940, n° 219. — Le 28 décembre 1945, une proposition de loi tendant à assurer aux prisonniers de guerre, malades, le bénéfice, sous certaines conditions, de l'assistance médicale, n° 230. — Le 31 janvier 1946, une proposition de loi tendant à compléter, dans l'intérêt des paysans, les dispositions de l'ordonnance n° 45-2380 du 17 octobre 1945, relative au statut juridique du fermage, n° 335. — Le 31 janvier 1946, une proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance du 4 décembre 1944 sur la désignation des membres des commissions paritaires agricoles, n° 338. — Le 31 janvier 1946, une proposition de loi relative au paiement des fermages établis sur le prix du beurre ou de la viande, n° 339. — Le 19 février 1946, une proposition de loi tendant à modifier, en faveur des réfractaires et des maquisards, les dispositions de l'article 9 du décret du 26 septembre 1939, réglant les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre, n° 460. — Le 19 février 1946, une proposition de loi tendant à la modification, en faveur des réfractaires, des dispositions de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> mai 1945, sur la réintégration obligatoire dans l'emploi, n° 461. — Le 21 février 1946, une proposition de loi tendant à modifier le décret-loi du 30 octobre 1935 sur les brevets d'invention intéressant la défense nationale, n° 470. — Le 21 février 1946, une proposition de loi tendant à assurer aux réfractaires et maquisards, contraints au chômage par faits de guerre, le bénéfice de la loi du 8 janvier 1944, modifiée par la loi du 20 mai 1944, n° 471. — Le 1<sup>er</sup> mars 1946